

MasterLife SRA 872

Agent réducteur de retrait

Description

L'agent réducteur de retrait MasterLife SRA 872 a été conçu spécialement pour réduire le retrait et les fissures subséquentes des bétons et mortiers.

L'agent MasterLife SRA 872 a été développé pour remplacer/améliorer les additifs inorganiques de dilatation utilisés pour prévenir les fissures causées par le retrait au séchage. Ces additifs expansifs agissent en incitant une contrainte dans le béton pour décaler la traction exercée lors du retrait de séchage.

L'agent MasterLife SRA 872 agit différemment en réduisant les tensions capillaires de l'eau interstitielles, cause première du retrait de séchage.

A l'état frais des matériaux cimentaires, cet agent permet de réduire sensiblement la viscosité plastique.

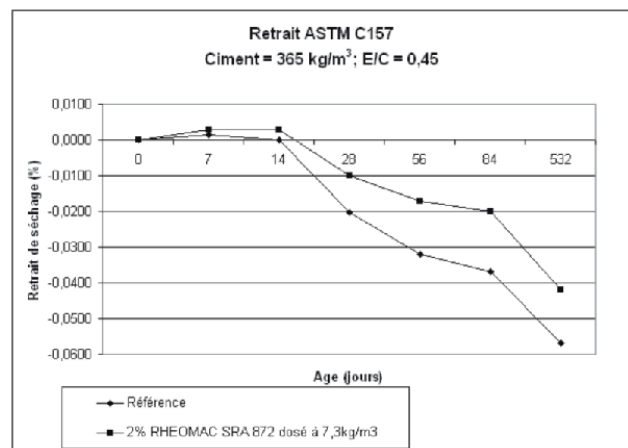
Domaines d'application

Recommandé pour :

- Matériaux cimentaires autoplaçants (chape, BAP et microbéton)
- Les structures en béton prêt à l'emploi ou préfabriqué, nécessitant une réduction du retrait et une durabilité à long terme.
- Bétons projetés humides.
- Mortiers et coulis.

Propriétés

- Sans effet sur la fluidité des bétons et mortiers (affaissement et étalement).
- Amélioration de l'aspect de surface à l'état frais en apportant une décohérence importante du béton.
- Réduction des fissures et microfissures dues au séchage, améliorant ainsi l'aspect esthétique, l'étanchéité et la durabilité.
- Minimise le curling.
- Retrait de séchage pouvant diminuer de façon significative, jusqu'à 80 % après 28 jours et jusqu'à 50 % à 1 an, pour un dosage de 2 % de MasterLife SRA 872 par masse de ciment dans le mélange de béton.
- Réduction de la contrainte induite par le séchage de la surface unidimensionnelle des dalles et planchers béton.
- Suivant la formulation des bétons, diminution des résistances à la compression proportionnellement au dosage en MasterLife SRA 872 (< 20 %).
- Réduction de la carbonatation.
- L'agent MasterLife SRA 872 peut également augmenter le délai de prise du béton de 1 à 2 heures, selon le dosage utilisé et la température.



MasterLife SRA 872

Mode d'emploi

Le MasterLife SRA 872 est particulièrement recommandé en synergie avec les superplastifiants de la gamme MasterGlenium.

La réactivité du MasterLife SRA 872 est optimale si le produit est ajouté séparément sur un béton mouillé à environ 70 % (dosage différé). Toutefois, il est possible de le doser dans l'eau de gâchage.

Dosage

De 1 à 8 % du poids du ciment.

Le dosage varie en fonction de la qualité, de la quantité de ciment et en fonction de la réduction de retrait visée.

Données sur le produit

Corrosivité-sans chlorure, non-corrosif :

Le MasterLife SRA 872 ne provoquera ni ne favorisera la corrosion des armatures précontraintes d'acier encastrées dans le béton ou des systèmes planchers et de toitures d'acier galvanisé.

Le MasterLife SRA 872 ne contient aucun chlorure de calcium ou autre produit à base de chlorure ajouté.

Compatibilité :

Le MasterLife SRA 872 est compatible avec tous les adjuvants de BASF Construction Chemicals tels que les réducteurs d'eau (MasterPozzolith / MasterPolyheed), les superplastifiants (MasterGlenium) les retardateurs de prise, les accélérateurs et également les additions traditionnelles telles que les fumées de silice.

Pour les applications nécessitant un entraîneur d'air, il est recommandé d'utiliser les adjuvants MasterAir.

Conditionnement

Le MasterLife SRA 872 est disponible en bidon de 10 L, fût de 210 L et container de 1.000 L.

Durée de vie

Le MasterLife SRA 872 a une durée de vie de 12 mois, à compter de la date de fabrication.

Stockage

Le MasterLife SRA 872 est potentiellement combustible ayant toutefois un point d'inflammabilité de + 98° C. Néanmoins, ce produit doit être manipulé avec soin et protégé de la chaleur excessive, des flammes et des étincelles.

MasterLife SRA 872

Caractéristiques

Aspect	Liquide
Couleur	Incolore
Masse volumique	0,995 c/cm ³ + 0,025
Quantité d'eau	< 0,1 %
Na ₂ O eq	≤ 0,3 %
Teneur en chlore	< 0,1 %

BASF France - Division Construction Chemicals a couvert sa responsabilité civile tant en exploitation qu'après livraison de ses produits par une police d'assurance souscrite auprès de la Compagnie HDI Gerling France. Les garanties de cette police sont complétées par la police "parapluie" responsabilité civile du Groupe souscrite auprès de la société d'assurances HDI Gerling Allemagne.

BASF France SAS - Division Construction Chemicals
Z.I. Petite Montagne Sud - 10, Rue des Cévennes - Lisses - 91017 Evry Cedex
Tél. : 01 69 47 50 00 - Fax : 01 60 86 06 32 - <http://www.master-builders-solutions.basf.fr>

Nos fiches techniques ont pour objectif de vous conseiller d'après nos connaissances les plus récentes, nous nous réservons donc le droit de modifier à tout moment le contenu de celles-ci.

L'emploi des produits doit être adapté aux conditions spécifiques à chaque situation. Pour toute précision complémentaire, nous vous conseillons de prendre contact avec l'une de nos agences BASF France SAS - Division Construction Chemicals.

Conformément à la réglementation en vigueur, nos Fiches de Données de Sécurité (FDS) sont transmises automatiquement (par courrier postal ou électronique) aux clients livrés. En dehors de cette situation, contacter votre chargé de Clientèle pour tout autre besoin de FDS.